

ALSH LE PETIT MONDE DES GAMADOUS



Projet pédagogique



CADRE GENERAL

RAPPEL DES OBJECTIFS EDUCATIFS DE LA COLLECTIVITE



L'ALSH en quelques mots...

Depuis 2001, L'ALSH de Donzenac accueille les enfants sur l'ensemble des temps hors-scolaires :

- Semaines scolaires : les jours d'école avant et après la classe et mercredis journée complète ;
- Vacances scolaires : tous les jours sauf quelques fermetures exceptionnelles.

Il accueille prioritairement les enfants qui résident sur la commune ou y sont scolarisés, et organise depuis 2015 une section complémentaire réservée aux adolescents (#100% Ados).

Depuis son ouverture dans son fonctionnement actuel, l'ALSH s'est adapté aux évolutions administratives : changements de gestionnaires (commune, EPCI), évolutions législatives (rythmes scolaires). La présence d'une équipe titulaire et qualifiée a permis de faire face à ces transitions avec réactivité, dans une continuité totale pour les familles, et avec la préoccupation constante des besoins et du bien-être des enfants.

Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, le rythme scolaire est organisé sur 4 jours de classe. L'ALSH est directement impacté par cette évolution, avec de nouveaux horaires les jours de classe et une ouverture le mercredi matin.

L'important travail mené depuis 2013 autour de la question des rythmes scolaires a permis de mobiliser les acteurs de l'accueil des familles (parents, école, services communaux, associations, partenaires institutionnels) et de réfléchir de façon concertée à la mise en œuvre d'objectifs éducatifs communs.

Le retour dérogatoire à 4 jours de classe a été l'occasion de retravailler le projet éducatif territorial, et de formaliser de nouveaux axes de travail.

Le projet éducatif territorial

Après 20 ans de fonctionnement, trois objectifs essentiels caractérisent le nouveau projet éducatif de la collectivité :

- Redonner du sens à l'exercice des missions d'accueil ;
- Maintenir et développer la qualité du service ;
- Développer l'accompagnement à la parentalité.

C'est un véritable retour aux fondamentaux pour le service : remise à jour des connaissances sur les besoins et le développement de l'enfant avec les éclairages récents apportés par les neurosciences, travail en méthode projet, et inscription dans ses pratiques professionnelles de l'enjeu de la parentalité ; en effet, un accueil sécurisant de l'enfant ne peut se faire sans une prise en compte de son cadre familial.

L'ALSH est un lieu de vie et de loisirs, qui contribue pleinement à l'éducation et au développement des enfants ; par ce nouveau projet, la collectivité vise désormais à prioriser l'articulation entre organisation collective et prise en compte de chacun dans ses besoins et ses spécificités individuels. L'axe éducatif vient donc s'inscrire au cœur des missions de l'ALSH. L'accès égalitaire à des loisirs variés, l'accompagnement des enfants dans les apprentissages, la découverte et l'acquisition de l'autonomie, restent également des objectifs prioritaires pour lesquels des évolutions d'organisation interne sont déployés.

3 objectifs généraux :

- 1 – Mieux connaître et prendre en compte les besoins fondamentaux de l'enfant,
- 2 – Mettre en œuvre des moyens pour assurer l'épanouissement de chacun, à travers des axes éducatifs prioritaires,
- 3 – Mieux prendre en compte la continuité éducative en favorisant la place des parents dans le projet global.

A travers ce projet pédagogique, l'équipe présente la façon dont les valeurs, les projets et l'organisation de l'ALSH viennent s'inscrire dans la réalisation de ces objectifs éducatifs.

MIEUX CONNAÎTRE LES
BESOINS DES ENFANTS,

FAVORISER LA
CONTINUÏTE EDUCATIVE



1 – Se former, s’informer, réfléchir sa pratique professionnelle, pour accueillir au mieux les enfants.

Avec des temps d’ouverture annuels importants (semaines scolaires et vacances, 5 ou 6 jours de fermeture annuelle seulement), sans véritable coupure collective pour l’équipe entière, les agents sont en permanence sur l’action de « terrain », dans un rythme soutenu. Le nouveau projet éducatif veut leur permettre de prendre du recul et de redonner du sens aux missions d’accueil. L’équipe a un rôle éducatif à part entière, elle exerce au quotidien des missions de service à la personne, sur des temps d’accueil différents, avec ce que cela peut impliquer en matière d’affect, de projection, de volonté, d’efficacité... Il est important, à la fois pour l’organisateur et les agents, de redéployer des moyens de formation, d’actualiser les connaissances sur le développement de l’enfant, de mieux connaître les enjeux de la parentalité... Revenir à ces fondements de la pratique peut permettre de prendre une distance sur le quotidien, de se mettre en position d’observation, et d’évaluer ce qui est fait ou pourrait être développé pour mieux accompagner les enfants et les familles.

Moyens / actions existants

L’ALSH emploie une équipe titulaire stable, complémentaire et qualifiée :

- 1 directeur BAFD
- 1 directrice adjointe BAFD
- 10 animateurs BBJEPS, BAFA ou CAP Petite enfance (accueil, animation)
- 6 agents techniques (restauration, entretien des locaux)

Ces agents titulaires interviennent sur les différents d’accueil de la structure mais exercent également d’autres missions au sein du groupe scolaire : soutien aux équipes enseignantes (en maternelle particulièrement), restauration et transport scolaire.

Au-delà de leur qualification, leur stabilité permet :

- une meilleure connaissance du public,
- une identification rassurante pour les enfants et les familles
- une bonne communication entre les différents acteurs de l’accueil (continuité éducative avec l’école notamment)

Les agents bénéficient des formations CNFPT auxquelles ils s’inscrivent régulièrement ; cependant leurs thématiques restent peu renouvelées. La commune a lancé en 2019 un large plan de formation interne qui se poursuivra sur 2020.

L’équipe titulaire est complétée sur les vacances par des recrutements contractuels, avec des agents ayant souvent d’autres qualifications et un regard extérieur, qui apportent une dynamique différente.

Dans un rythme annuel très soutenu, les agents se voient quotidiennement mais souvent en présence des enfants, ou se croisent entre deux services, communiquent de façon informelle et parfois partielle en raison des plannings à roulement.

Le directeur organise des réunions régulières notamment 2 temps annuels d’évaluation et de montage de projet concernant :

- l’accueil périscolaire des jours de classe
- l’accueil des mercredis et des vacances.

D’autres réunions sont calées pour la préparation des plannings d’activités des vacances scolaires (5/6 par an) et permettent aussi les échanges en équipe. **Ces temps restent consacrés prioritairement à l’organisation fonctionnelle du service.**

Actions à développer

Des formations en interne :

Un plan spécifique monté par la commune avec des intervenants professionnels auprès de l'équipe pour l'actualisation des connaissances, et notamment les enseignements des recherches en neurosciences, les enfants avec besoins spécifiques, le positionnement professionnel, les différentes approches pédagogiques... (les temps de formation pourront être ouverts également aux équipes enseignantes ou autres acteurs de l'accueil des enfants si des places sont disponibles).

L'analyse de la pratique professionnelle / la supervision

Mise en œuvre de temps de concertation d'équipe avec l'intervention d'un professionnel extérieur permettant d'aborder et d'échanger autour de :

- Sa pratique professionnelle (sur des cas généraux ou des situations spécifiques),
- L'articulation des relations d'équipe pour une meilleure cohésion et une meilleure cohérence de l'accueil.

Ces deux axes nécessitent le dégagement de temps de travail pour les agents.

Veille documentaire

Acquisition d'un fonds documentaire varié sur le développement de l'enfant, la parentalité, les approches pédagogiques, ou tout autre thème paraissant utile à l'équipe.

Partage d'informations (articles, vidéos...) en interne par l'équipe (ex mise en place d'une petite bibliothèque interne, d'outils de partage de documentation, d'articles, de supports de formation...), mais aussi avec d'autres partenaires (structures petite enfance sur la commune, autres ALSH...)

Temps de concertation

Au-delà des réunions d'équipe consacrés à l'organisation fonctionnelle, les agents souhaitent tendre vers la planification d'un calendrier annuel de temps d'échange qualitatif sur la prise en considération des enfants dans le projet et l'articulation des relations avec les parents, les partenaires, ou entre membres de l'équipe (projet de service).

2 – Réfléchir la place des parents

Développer des moyens d'investir et d'impliquer les parents dans la vie de la structure présente plusieurs intérêts et participe :

- **De la continuité éducative** : il est important que parents et équipe se retrouvent sur les valeurs de base transmises aux enfants. Ainsi, les échanges quotidiens (accueil, retour, transmissions...) permettent de dialoguer et à chacun de positionner ses attendus ; les familles sont informées en réunion et par des supports papier ou numérique de l'importance de consulter les projets éducatifs et pédagogiques (dont des synthèses sont distribuées à tous). Tendre vers un accompagnement concerté, cohérent, permet aux enfants de grandir dans des repères structurés et rassurants. En effet, voir leurs parents et leurs animateurs communiquer dans une confiance mutuelle peut directement contribuer à leur tranquillité et à leur bien-être.

- **De la personnalisation de l'accueil** : les relations entre les familles et les équipes sont facilitées à Donzenac par la présence sur un même site de toutes les structures d'accueil allant de la petite enfance à l'adolescence, par la perméabilité entre les différents services (personnel mutualisé, projets communs, partage de locaux...), par l'ouverture quotidienne du service ALSH qui permet de rencontrer régulièrement la quasi-totalité des parents... Les

relations de confiance se tissent assez facilement et l'équipe connaît l'environnement de l'enfant. Malgré un accueil collectif, les besoins individuels sont entendus, la structure offre une grande souplesse d'accueil, et privilégie l'articulation fluide des différents temps de vie des enfants (famille, école, ALSH, activités extrascolaires, etc...). Le directeur est souvent sollicité pour évoquer avec les parents l'évolution des situations familiales (petit frère ou sœur qui arrive, séparation, recomposition familiale, problèmes divers des enfants...) – il reçoit les familles avec ou sans RV et reste très disponible, fait ensuite le relais auprès des animateurs afin que les enfants soient accompagnés au mieux dans ces étapes.

- **Du renforcement du lien enfant-parent** : comme indiqué dans le projet éducatif, la population familiale de la commune de Donzenac est majoritairement active, avec des parents qui ne travaillent pas nécessairement sur leur lieu de résidence. Le recours à l'ALSH, qui représente toujours un coût financier, se fait donc prioritairement et en 1^{ère} intention par nécessité de garde des enfants. Si les familles sont globalement et majoritairement très satisfaites du service, la mise en place du comité de pilotage rythmes scolaires et les enquêtes diffusées ont révélé qu'elles n'ont finalement qu'une vision très partielle du déroulement et du contenu concret des journées de leurs enfants ; une frontière existe entre la vie de l'enfant chez lui et en-dehors de lui. Ces constats ouvrent deux axes de travail à l'équipe :

Mieux communiquer sur le déroulement des journées des enfants afin que les parents visualisent mieux ce qu'ils font, puissent en reparler à la maison, fassent le lien, donnent des idées...

Organiser des actions parents-enfants pour retrouver le plaisir d'être ensemble pendant un temps dédié hors rythme quotidien.

L'écoute et l'implication des familles sont un objectif prioritaire pour la commune, qui déploie d'importants moyens pour que les parents se sentent entendus, investis et concernés par l'organisation des services qui accueillent chaque jour les enfants :

La communication : la commune veille à une diffusion **exhaustive** des informations concernant les services scolaires et périscolaires. Depuis plusieurs années un travail de simplification et de mise en commun des outils avec l'école est fourni, afin d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité.

Moyens / actions existants

1 - Supports papier : ils sont diffusés à tous les enfants via les classes et par courrier + mail pour les enfants non scolarisés sur la commune :

- 1^{ère} semaine de septembre chaque année : bulletin des écoles + dossier d'inscription aux services périscolaires : une plaquette d'une vingtaine de pages regroupant toutes les informations (organisation, règlements, synthèse des projets éducatifs et pédagogique...) de l'école, du restaurant scolaire, de l'ALSH et des services publics à destination des familles (petite enfance). Le projet éducatif et le projet pédagogique sont fournis aux familles en version papier sur demande uniquement ; ils sont consultables sur place.
- Pour chaque session (semaines scolaires et vacances scolaires) : programmes d'animations par groupe + fiche de réservation.
- + notes diverses relatives à tous les événements de l'année, à des dispositions particulières (COVID, canicule...).

L'ensemble de ces outils est également mis en ligne sur le site internet de la commune.

2 - Réunions :

- Début septembre chaque année : une réunion publique commune école / services communaux à destination des familles : en complément de la diffusion du bulletin de rentrée, présentation des équipes, de l'organisation, des projets + questions/réponses avec les familles.

- Conseil d'école : en présence des élus référents et parfois de l'équipe de direction ALSH, la participation aux conseils d'école permet de rencontrer les parents référents et de les tenir informés de l'actualité de l'ALSH.

3 – Articles réguliers dans la presse locale, bulletin municipal...

4 – Portail familles : il permet de consulter via internet les informations relatives aux dossiers d'inscription, à la fréquentation des services, à la facturation, ...

Actions à développer

- Amélioration de la communication numérique (mise à jour des informations, présence sur les réseaux sociaux). La commune mettra en ligne en 2019 une nouvelle application « intra-muros » qui donnera facilement accès toutes les informations générales sur la vie locale ; cependant le développement d'un outil spécifique à destination exclusive des parents (réseaux sociaux) doit être étudié afin de mieux répondre à l'évolution vers l'information « immédiate » qui correspond aux modes de vie actuels. Cette démarche nécessite de dégager du temps à un référent mais aussi une étape préalable de formation pour assurer la diffusion de contenus adaptés et la sécurisation des données.

- Mise en place de nouveaux outils sur le site de l'ALSH : cadre photo numérique pour diffusion des images de la journée afin que les parents puissent les regarder le jour-même en venant chercher les enfants.

Disponibilité, écoute : pour que les familles se sentent bien accueillies et en confiance, les agents communaux sont sensibilisés à l'importance de la posture d'accueil et d'écoute.

Moyens / actions existants

- Au quotidien, un aménagement de locaux favorisant l'accueil à l'arrivée et au départ, avec un animateur dédié en permanence : l'équipe a mis en place un guichet auquel se tient un animateur qui accueille les familles, prend des nouvelles des enfants, et s'occupe du pointage administratif. Les transmissions importantes sont notées sur une fiche et relayées aux animateurs en charge de l'enfant sur la journée ; le soir les parents sont informés du déroulement de la journée.

- Pour des situations plus particulières nécessitant un dialogue rapproché entre la structure et la famille, le directeur est le premier interlocuteur des parents ; il fait ensuite part à l'équipe des informations nécessaires. Il est présent sur la plupart des temps d'accueil où les familles viennent dans la structure afin de pouvoir les rencontrer même sans rendez-vous si nécessaire ; cette convivialité peut aider les parents à être en confiance, ils peuvent s'isoler sans rendez-vous dans le bureau si nécessaire ; cette disponibilité non formalisée est très appréciée et utilisée par les familles.

Actions à développer

- Les équipes sont formées avant tout à leurs missions d'animation ; mais elles exercent au quotidien un rôle d'accompagnement de la parentalité, d'écoute, d'accompagnateur des familles et des enfants, avec les difficultés qu'impliquent toutes les professions de service à la personne (neutralité et professionnalisme, juste distance, projection, émotion...). La formation continue, la possibilité de bénéficier de temps de supervision ou d'analyse de la pratique, permettent aux équipes de mieux se positionner lorsque nécessaire, ou de mieux repérer des situations sensibles. Elles légitiment la posture professionnelle dans un service que l'on souhaite convivial et accueillant, au sein d'une petite commune. Le projet d'accompagnement des agents par l'organisateur de l'ALSH dans une démarche de formation et d'analyse de la pratique est donc très important pour assurer la qualité de l'accueil des familles et des enfants au-delà des missions de garde et d'animation.

Implication dans la vie de la structure : afin de créer et d'enrichir le lien avec les familles, l'équipe et l'organisateur essaient également de les mobiliser pour participer à la vie de la structure sous différentes formes :

Moyens / actions existants :

- Au quotidien, les parents sont encouragés à entrer dans la structure : il leur est demandé d'accompagner les enfants jusqu'à l'ALSH lorsqu'ils les emmènent, et lorsqu'ils viennent les chercher ils peuvent entrer dans les salles, laisser les enfants finir leur activité, regarder ce qui a été fait, discuter avec les animateurs... Les parents le font plus spontanément les mercredis ou pendant les vacances que les jours d'école où ils sont plus pressés, où les enfants sont plus nombreux... L'idée reste de gommer une éventuelle frontière famille/structure là encore afin de favoriser la continuité éducative, de mieux leur faire appréhender les vécus des enfants, de mieux leur faire visualiser le travail des équipes...

- études de satisfaction, d'évolution des besoins : elles sont généralement diffusées tous les 2/3 ans à toutes les familles et l'ALSH obtient des retours plutôt importants et majoritairement positifs. Elles permettent d'évaluer si le service correspond bien au besoin, parfois d'affirmer ou d'infirmer un ressenti des agents, de donner la parole aux parents...

- sollicitation pour des interventions dans le déroulement des projets d'animation : par exemple venir animer une activité, rassembler et apporter du matériel de récupération, aider dans l'organisation de certaines manifestations... les participations de tous sont les bienvenues peu importe le niveau d'implication.

Actions à développer

- mise en place d'outils de recueil continu des attentes / avis / idées des familles (réseaux sociaux, registre ?)

- désignation de parents référents pouvant amener un appui à l'équipe dans la diffusion des informations et relayer les demandes des familles.

Lien enfant-parent : l'ALSH peut contribuer à l'enrichissement des liens enfants-parents, en organisant des temps de loisirs communs sur un moment privilégié ; comme on l'a vu la plupart des parents utilisent l'ALSH car ils travaillent, souvent en-dehors de la commune ; les familles sont soumises à des rythmes de vie parfois intenses qui laissent peu de place aux loisirs ou aux moments de qualité partagés. L'ALSH, qui possède des compétences pour l'organisation d'animations et de loisirs, peut faire à son niveau des propositions de manifestation enfants/parents.

Moyens / actions existants

- Des rendez-vous ponctuels pour lesquels les parents sont conviés : démonstration des pompiers volontaires, apéritifs conviviaux, activités partagées...

Actions à développer

- Formalisation d'un projet d'animation avec un programme d'action annuel véritablement orienté sur le « loisir ensemble » (tournoi de jeux, sport, pique-nique ou sortie en famille...) avec des animations calées sur des temps où la majorité des parents pourraient être disponibles pour venir jouer avec leurs enfants.



3 – Favoriser la continuité éducative et inscrire l'ALSH comme partenaire acteur de l'éducation des enfants.

Au-delà de la prise en compte des enjeux de la parentalité, la commune de Donzenac dispose de nombreux moyens pour travailler de façon qualitative la question de la continuité éducative, indispensable au bon développement des enfants. Elle est au centre des préoccupations des élus depuis de nombreuses années, avec une volonté forte d'implantation de services d'accueil de qualité autour de l'école. C'est ainsi que depuis 20 ans, l'accueil de loisirs sans hébergement, le multi accueil, puis un relais assistantes maternelles et une section ados ont vu le jour, et fonctionnent dans une unité de lieu qui favorise la communication et les échanges.

Moyens / actions existants

Des liens resserrés avec l'école :

- Des agents communaux titulaires qui interviennent sur l'ensemble des temps péri et extrascolaires, mais aussi en temps scolaire ;
- Des échanges formels et informels au quotidien qui permettent le suivi d'informations relatives à l'organisation des services, mais aussi à des situations individuelles.
- Des temps de formation croisée, pilotés par la DDCSPP et le DSDEN qui permettent une réflexion commune parents / équipe enseignante / agents communaux / associations autour du déroulement de la journée d'école des enfants : âge, rythme, adultes rencontrés, ... Ces temps partagés permettent de mettre rapidement en œuvre des outils concrets pour améliorer la communication entre les acteurs, mieux respecter les besoins des enfants...
- Une communication commune école / service communaux pour chaque rentrée scolaire (flyers, plaquette, réunion de rentrée à destination des familles) ;
- Une intervention ponctuelle des services communaux dans les conseils d'école.

Un lien avec les structures petite enfance CABB (multiccueil et relais assistantes maternelles) implantés sur la commune : des échanges riches grâce à :

- L'intervention d'agents mutualisés sur l'ensemble des structures (animateur motricité, animatrice médiathèque).
- La proximité géographique immédiate entre les services, le partage ponctuel de locaux.
- Des projets d'animation communs.

Les équipes se voient et échangent quotidiennement, peuvent s'informer mutuellement sur des situations particulières (dans le respect du devoir de réserve). Les enfants accueillis sur les services petite enfance prennent leurs repères sur le site, mais commencent aussi à se familiariser avec des visages qu'ils retrouveront chaque jour à leur entrée à l'école.

Actions à développer

Si les facilités de communication et la transversalité entre les acteurs de l'accueil de l'enfant sont réelles, l'équipe de l'ALSH souhaite insister dans ses objectifs pédagogiques sur la nécessité de formaliser les temps et les formes de concertation :

En interne (équipe ALSH) :

- Etablir un calendrier afin prévoir 2 ou 3 temps de concertation rassemblant toute l'équipe (1 journée pédagogique + 2 réunions), en complément des réunions habituelles (bilan, programmes d'animations...)

Avec l'école :

- Participer au temps de préparation des conseils d'école et aux conseils d'école eux-mêmes lorsque nécessaire.
- Mettre en place une ou deux rencontres annuelles rassemblant la directrice et les enseignants, ainsi que tous les agents communaux de l'ALSH.
- Développer la communication partagée.

Avec les structures petite enfance :

- Renforcer la démarche de projets partagés.

Ces actions, qui visent à améliorer la continuité éducative, nécessitent de déployer du temps de travail complémentaire, qui n'est pas effectué pour l'accueil du public mais a des effets qualitatifs tant pour l'accompagnement et l'accueil individuel des enfants que pour le bon déroulement des articulations collectives.



DEVELOPPER UN PROJET DE VIE FAVORISANT LE BIEN-ETRE ET L'EPANOUISSSEMENT DES ENFANTS



1 – Des valeurs socle

Dans l'exercice de ses missions, l'équipe doit répondre aux objectifs fixés par le projet éducatif de l'organisateur. Au-delà, l'adhésion de l'ensemble des agents à des valeurs qu'ils souhaitent transmettre aux enfants est indispensable pour assurer un encadrement sécurisant et de qualité. Pour l'équipe de Donzenac, ces valeurs sont les suivantes :

- **Le plaisir d'être ensemble** : convivialité, moments de partage, sourire, amusement, jeu, découverte, relation à l'autre, échanges, bonne humeur... L'ALSH accueille les enfants pendant leurs temps libres et de vacances, c'est un lieu où ils grandissent et se créent des souvenirs ensemble, avec leurs animateurs... L'équipe veille à ce que les enfants passent des moments de plaisir, crée des moments de complicité tels qu'on peut en avoir en famille, exerce une autorité bienveillante.
- **Le respect** : c'est la valeur essentielle du bien vivre ensemble et de la socialisation : respect de soi, de l'autre et de la différence, respect de l'environnement (au sens proche et plus large), respect des règles, écoute... les équipes veillent à transmettre aux enfants les notions d'égalité, de non jugement, de bienveillance, d'entraide et de solidarité, de politesse, de considération... La transmission de cette valeur passe à la fois par l'organisation de la vie collective dans la structure, mais aussi par l'ouverture à l'inconnu (ou au moins connu) qui peut faire peur. L'accueil de tous sans distinction, la valorisation de la différence comme une richesse, les partages intergénérationnels, la mise en place de règles collectives et individuelles... sont autant de moyens de transmettre aux enfants le sens du respect ...
- **L'égalité des chances** : les enfants sont accueillis sans distinction, l'équipe est attentive à la mixité sous toutes ses formes et en fait une source d'enrichissement de la vie collective. Par le choix des projets d'animation, l'équipe vise à offrir à tous les enfants la possibilité de se reposer, d'expérimenter en-dehors du milieu familial, d'accéder à des loisirs parfois non pratiqués pour des raisons diverses... L'accessibilité pour tous est une préoccupation constante, elle passe par le choix des moyens de communication, la politique tarifaire, la simplification administrative... La participation du plus grand nombre aux activités de l'ALSH (loisirs, culture...) doit être favorisée. L'ALSH s'inscrit ainsi comme un acteur complémentaire de la « compensation » des inégalités sociales ou familiales touchant les enfants.
- **La confiance pour bien grandir, l'attention portée à l'enfant** : pour se développer et s'épanouir, les enfants doivent être encouragés et rassurés (« secure »). L'équipe valorise les compétences de chacun, respecte les besoins individuels, accompagne les enfants dans leurs apprentissages, adopte un positionnement d'observation, d'écoute active, d'encouragement, de bienveillance... Elle apporte des supports ludiques favorisant l'éveil, la découverte, les apprentissages, l'ouverture sur l'extérieur... L'équipe joue aussi un rôle dans le repérage d'attitudes ou de comportements inquiétants, pouvant révéler un mal-être de l'enfant nécessitant une prise en charge particulière. Elle est garante du respect des règles et pose un cadre nécessaire pour que l'enfant se structure.
- **Le chemin de l'autonomie** : l'ALSH est un lieu qui permet aux enfants et aux parents de vivre des temps séparés – et donc aux enfants de s'affirmer en-dehors du cadre familial, d'être acteurs de leur vie quotidienne. L'équipe encourage au fur et à mesure que les enfants grandissent leurs prises d'initiatives, leur participation à la vie collective (rangement, entraide, service...), leur envie de faire seuls, leur capacité à exprimer leurs envies ou leurs idées... Ces étapes clés du développement sont des phases qui préparent l'enfant à sa future vie d'adulte et l'aident à se responsabiliser. Il s'agit également d'accompagner dans la douceur le « vivre sans mes parents » ; les enfants fréquentent l'ALSH dès l'âge de 3 ans, c'est parfois la 1^{ère} séparation du milieu familial et les agents sont très présents pour aider dans cette transition ; lorsque les enfants grandissent, l'ALSH devient un lieu où des choses différentes sont possibles, en-dehors du regard des parents ; certaines animations, l'organisation de la vie collective, encouragent cette progression vers l'autonomie ; l'ALSH propose aussi des séjours de vacances, où enfants mais aussi parents apprennent à se détacher pour de courtes périodes dans un contexte qui reste sécurisant...
- **L'inscription dans les enjeux de société** : à travers une approche ludique facilitante, l'ALSH joue un rôle d'information et de prévention important : hygiène, santé, discrimination, nouvelles technologies, développement durable, conservation du patrimoine, laïcité... sont autant de sujets que l'équipe peut

aborder soit dans les projets d'animation, soit dans l'organisation de la vie collective. Ils participent de la construction de la citoyenneté et de l'inscription de chacun dans son environnement proche ou plus global.

La transmission de ces valeurs éducatives donne tout son sens aux missions de l'équipe et replace bien les projets d'animation où d'activités comme moyen d'accompagner les enfants au fur et à mesure qu'ils grandissent.

2 – Un cadre et des conditions d'accueil favorables

Les conditions d'accueil (moyens humains, locaux, matériel, règlement intérieur, projets d'animation) sont des moyens qui contribuent pleinement à la prise en compte des besoins et envies des enfants, à l'accueil de la famille. L'équipe réfléchit et fait évoluer aussi souvent que de besoin le cadre de fonctionnement afin qu'il soit le mieux adapté possible aux respects des besoins individuels – y compris atypiques ou particuliers- dans un champ d'intervention collectif, et à l'intégration des parents dans la structure.

Moyens / actions existants

Ressources humaines :

Voir ci-dessus pour la composition de l'équipe. Les agents sont très majoritairement titulaires de la fonction publique, ce qui offre une stabilité (des repères) pour les enfants et facilite la continuité de projet ou éducative.

L'équipe intervient aussi sur des temps scolaires et sur la pause méridienne, ce qui lui donne une vision globale des journées et des rythmes des enfants.

Une attention est portée par l'organisateur à la planification quotidienne / hebdomadaire afin que les enfants puissent avoir des animateurs référents qu'ils retrouvent sur les différents d'accueil (par exemple chaque tranche d'âge va voir plus régulièrement comme un fil directeur au moins un des animateurs de l'équipe).

Locaux :

L'ALSH dispose de locaux dédiés, le bâtiment a été construit en 2013 et compte :

- 1 espace d'accueil avec entrée sécurisée qui dessert le bureau du directeur et les espaces techniques (buanderie) + la partie petite enfance (RAM de la CABB avec un bureau et une salle d'activités).
- 1 hall d'entrée spécifique ALSH avec comptoir d'accueil pour les familles qui dessert des espaces techniques (sanitaires et salle de stockage du matériel) et 3 grandes salles d'activités (la salle réservée aux plus jeunes est annexée d'un dortoir).

En raison de l'augmentation régulière des effectifs accueillis, petit à petit l'ALSH a dû étendre son organisation, dans un premier temps vers d'anciennes salles de classes en N-1 du bâtiment : les deux salles sont utilisées en semaine scolaire pour l'étude surveillée et le foyer des 8-10 ans. Pendant les vacances elles accueillent les groupes Anim'Juniors et #100% Ados. Elles ne sont pas partagées et restent entièrement à disposition du service.

Pour mieux répondre au besoin de calme, de tranquillité, et de stabilité pour les plus jeunes, l'ALSH utilise en fin d'après-midi après la classe quelques salles de l'école maternelle afin que les 3-5 ans puissent rester dans un endroit préservé de la « cohue » de la sortie de classe des primaires ! Ces espaces sont partagés avec l'école dans une cohabitation qui se déroule très bien sur la base d'un objectif prioritaire commun, le bien-être des enfants.

Avec ces multiples possibilités d'accueil, l'ALSH dispose de conditions favorables à la mise en œuvre d'approches pédagogiques (espaces ou itinérance ludique, espace sensoriel...) ou de projets d'animations différents. Si l'articulation entre les espaces est souvent repensée en fonction de l'observation des comportements et attentes des enfants, ou des dynamiques de groupe, quelques principes de base sont toujours respectés, avec un aménagement :

- Adapté à l'âge et aux capacités des enfants, favorisant l'accessibilité mais aussi les échanges ;
- Respectant les envies des enfants et leur évolution, avec des salles aménagées en « coins » clairement identifiés (lecture, repos, jeux d'imitations, jeux de construction, jeux de société, loisirs créatifs, motricité, vidéo, numérique,)
- Favorisant l'autonomie (jeux et matériels accessibles, circulation simple, affichage de consignes...)
- Favorisant l'articulation entre « l'activité libre » (y compris ne rien faire et se reposer) et la mise en place d'animations plus dirigées, et garantissant une bonne observation par les adultes.

Les locaux sont pensés pour être accueillants, pour favoriser l'entrée des familles dans la structure et dans les salles. Le mobilier est renouvelé régulièrement, l'aménagement évolue souvent. Les conditions matérielles d'accueil sont un véritable vecteur dans le déroulement et l'atteinte des objectifs des projets.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, les locaux ne sont accessibles que par une porte sécurisée qui reste fermée à clef, équipée d'un visiophone. Les enfants, sauf autorisation exceptionnelle à partir du primaire, ne partent jamais seuls de l'ALSH et les parents (ou les personnes autorisées) doivent les amener et venir les chercher dans les locaux.

Organisation générale :

L'organisation de l'ALSH est formalisée dans un règlement intérieur, actualisé régulièrement. Il reprend notamment :

Les conditions d'accueil (âge minimum, organisation des groupes) :

Afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles, l'ALSH accueille les enfants à partir :

- *de 2 ans et 6 mois pour l'accueil périscolaire*
- *de 2 ans et 11 mois pour l'accueil extrascolaire.*

Ces âges minimum ont été réévalués afin de prendre en compte l'éventuelle scolarisation d'enfants de moins de 3 ans ; cependant s'agissant d'un public très jeune (petite enfance), l'équipe a travaillé à des conditions spécifiques d'accueil (animateur référent, éloignement des groupes plus âgés avec effectifs élevés, animations adaptées...) ; Les parents sont invités à discuter avec l'équipe de la solution d'accueil la mieux appropriée lorsque leurs enfants sont scolarisés.

L'ALSH accueille les enfants porteurs de handicap, la fréquentation doit envisagée en amont par le directeur avec la famille et peut nécessiter la mise en place d'un PAI ou le déploiement de moyens supplémentaires pour s'assurer qu'il se fasse dans le respect des besoins spécifiques, et soit toujours bénéfique à l'enfant (sensibilisation du groupe, aménagement, activités adaptées...).

Sur tous ses temps d'ouverture, l'ALSH organise son accueil par tranche d'âge :

- *les maternelles*
- *les CP / CE2*
- *Les CM1/CM2 : Anim Juniors*
- *A partir du collège : #100% Ados*

Chaque groupe est accueilli dans un cadre de référence (animateurs / salles), avec un fonctionnement interne adapté à ses besoins et attentes.

Pour les petits une grande attention est portée à leur bien-être, à leur participation à la vie du groupe, aux besoins physiques et affectifs. L'équipe crée un lien rapproché avec les parents, amène une présence rassurante, autorise les enfants à prendre avec eux des objets qui les sécurisent, respecte leurs besoins de repos. Elle les accompagne progressivement et les aide à grandir en posant petit à petit des règles leur permettant de s'ouvrir, d'explorer, de participer activement à la vie du groupe, de gagner en autonomie.... Leur salle se situe à proximité du dortoir et des sanitaires, une accessibilité qui leur permet de « faire comme les grands » et de prendre des initiatives tout en restant dans un cadre sécurisé sous l'œil de l'équipe. Elle est organisée avec un coin « détente / lecture », un petit espace de motricité, des jeux d'imitation (marchande, cuisine, poupée ...) dont les plus jeunes sont très demandeurs, des espaces libres avec tables et chaises permettant d'installer de petites activités ou de jouer librement... La sécurisation des

enfants est indispensable à leur bon développement notamment au plus jeune âge : elle leur donne une confiance qui les encourage à s'ouvrir sans crainte vers l'extérieur et à grandir sereinement, elle est donc l'objectif 1^{er} de l'ALSH pour les plus jeunes (pour rappel, dans ce même objectif de bien-être, l'ALSH reste le soir après l'école dans les locaux du bâtiments de l'école maternelle jusqu'à 17h30 afin de préserver les enfants de l'agitation de la sortie de classe des plus grands). Lorsque c'est possible, un animateur essaie de séparer le groupe des maternelles et d'accueillir séparément les 2/3 ans et les 4/5 ans ; en effet le groupe des maternelles rassemble des enfants qui évoluent très vite et ont des besoins très différents (entre les plus jeunes qui pour certains n'ont jamais connu de lieu collectif, et les moyennes et grandes sections qui par contre fréquentent et connaissent déjà bien l'école et l'ALSH).

La salle des plus jeunes communique via une cloison modulable avec celle des 6-8 ans, il est donc facile pour les équipes d'amener progressivement les petits vers leurs nouveaux repères au fur et à mesure qu'ils grandissent. Là encore l'aménagement respecte le principe des espaces identifiés, avec des jeux différents (petites constructions, jeux historiques, jeux de réflexion, ...), toujours un coin « détente / lecture / discussion ». Un plus grand nombre d'équipements (matériel, jeux, espaces de rangement...) est accessible directement aux enfants afin qu'ils puissent au maximum faire par eux-mêmes et participer à l'organisation de leurs journées. L'équipe reste toujours présente et vigilante à chacun, mais dans une volonté plus affichée de laisser aux enfants leur libre-arbitre, d'encourager leur expression, de les valoriser dans leurs initiatives, ...

Cette dynamique continue au fur et à mesure que les enfants grandissent et changent de groupe : le passage chez Anim'Juniors est un rituel très attendu, vécu par les enfants comme l'étape décisive où ils passent « chez les grands ». Leur envie de liberté et d'assurance progresse, ils sont en attente d'autonomie, et les conditions d'accueil s'adaptent à cette évolution : l'aménagement et l'équipement des salles fait la part belle aux jeux de stratégie, de réflexion, mais aussi aux nouvelles technologies et au respect d'une nouvelle intimité recherchée : les enfants veulent s'éloigner du regard de l'adulte, le rôle et le positionnement de l'animateur évoluent. Tout comme sur le secteur #100% Ados, il devient plus facile d'organiser des animations en-dehors des locaux, de sortir des repères historiques pour s'ouvrir à d'autres dynamiques, d'autres activités... Les pré-ados puis les jeunes sont encouragés à participer à l'aménagement de leurs locaux, à faire des propositions d'animations, à participer à la vie des plus jeunes (entraide ou animations partagées...).

Pour les vacances, les changements de groupe s'anticipent généralement à la session de printemps, afin que les enfants commencent à s'habituer aux règles différentes avant la session d'été. Le périscolaire en revanche garde toute l'année le même fonctionnement.

Les règles de fonctionnement et règles de vie :

Le règlement intérieur pose les règles générales de fonctionnement de l'ALSH, validées par le conseil municipal. Il est prioritairement destiné aux parents.

Dans le fonctionnement interne, l'équipe travaille ensuite avec les enfants aux règles de vie. L'implication évolue selon leur âge, les règles sont discutées en groupe et formalisées de façon variées (dessin, texte illustrés, symboles...). Elles concernent autant le comportement que le fonctionnement de l'ALSH et sont formulées de façon positive (on essaie d'éviter de formuler des interdits). Les règles évoluent en fonction de ce qui est vécu dans la structure, des besoins... Elles sont un cadre nécessaire pour sécuriser les enfants et sont travaillées pour être simples, claires et cohérentes afin d'être bien comprises par tous. Des règles sont posées pour l'ensemble des différents temps d'accueil qui composent la journée (accueil du matin, du soir, temps de repas, trajets de liaison, durée des animations, temps calme...).

Ces supports sont importants pour assurer le bon déroulement des journées, ils nécessitent une adhésion des enfants et contribuent à les faire grandir, soit dans leur respect soit dans l'envie parfois de s'en affranchir avec les conséquences que cela peut supposer.

L'équipe travaille de concert afin que le cadre global de fonctionnement soit cohérent et linéaire quelques soient les animateurs. Le directeur reste garant des conséquences pour les enfants du non-respect des règles et de la communication qui doit ou pas en être faite aux familles. Les petites bêtises sans conséquences graves sont reprises oralement avec l'enfant, le dialogue est privilégié et généralement les parents n'en sont pas informés afin de ne pas stigmatiser l'enfant ou revenir deux fois sur l'erreur.

Pour les cas plus graves (violence physique ou verbale, vol, manque de respect...), en revanche, le directeur peut être amené à informer les familles pour que les règles soient reprises à la maison, voire à saisir l'organisateur si des mesures plus importantes semblent être nécessaires (répétitions des actes, gravité).

Le rythme des journées / des semaines :

Rappel jours et heures d'ouverture :

	Maternelles	Primaires
Semaines scolaires		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h-8h50 16h20 – 19h30	7h –8h45 16h15 – 19h30
mercredi	7h-19h (accueil journée avec ou sans repas / demi-journée avec ou sans repas)	
Vacances scolaires		
Tous les jours	7h-19h (accueil journée avec ou sans repas / demi-journée avec ou sans repas)	

Pour répondre à des besoins familiaux et professionnels en prenant en compte notamment les trajets domicile-travail des parents, la commune de Donzenac organise un ALSH qui ouvre sur de **larges amplitudes horaires**. Ce choix implique que **l'équipe adapte le déroulement des journées pour des enfants qui peuvent passer beaucoup de temps sur le site, arriver tôt le matin et partir tard le soir**.

Que ce soit les jours d'école, les mercredis ou pendant les vacances, les enfants fréquentent l'ALSH sur leur temps « libre », un temps qu'ils doivent pouvoir consacrer au repos et/ou à des activités de loisirs. Pour l'équipe il est primordial de préserver ces deux volets dans le fonctionnement de la structure, à la fois dans l'organisation du cadre collectif mais aussi dans le respect des besoins individuels. Le rythme et la succession des temps d'accueil sont donc réfléchis selon les périodes d'ouverture, l'âge des enfants, les animations proposées... à la fois sur le déroulement des journées mais une aussi dans une vision globale de la semaine.

■ Déroulement des temps d'accueil :

Jours de classe, le matin : arrivée échelonnée des enfants qui s'installent dans leurs salles avec leurs animateurs respectifs. Les enfants ont le choix de participer à une petite activité (qui peut être suivie sur une période), de se poser dans un coin avec des copains pour lire, jouer, discuter, ou de prendre des jeux de société... Rien n'est imposé par les animateurs sur ce créneau qui précède l'entrée en classe.

Jours de classe, le soir : *depuis les évolutions liées à la réforme des rythmes scolaires la commune a mené une réflexion continue sur les besoins des enfants et l'organisation à mettre en place pour y répondre au mieux. La proposition systématique et importante d'ateliers pédagogiques, si elle a remporté un grand succès, a changé tous les ans (suppression des ateliers du vendredi, élargissement des plages horaires qui leur étaient consacrées, développement de l'accueil ludique avec un travail sur l'autonomie et la découverte...). L'objectif de ces évolutions était double : faire bénéficier un maximum d'enfants d'un accueil qualitatif et mieux s'adapter au besoin de détente et de sérénité ressenti en fin de journée. Le retour à 4 jours de classe à la rentrée de septembre 2019 diminue la durée de l'accueil du soir, mais l'expérience acquise pendant les 6 années sur un cycle à 4 jours a été très utile dans la réflexion sur l'organisation de ce nouvel accueil de l'après-midi.*

À la sortie de classe, les enfants ont besoin soit de terminer tranquillement leur temps de repos pour les plus jeunes, soit de se défouler un peu pour les plus grands ; les animateurs laissent donc un espace de 10/20 min à tous les enfants pour effectuer une petite transition avant de les orienter sur les animations proposées (répartition des groupes, mise en place des ateliers, de l'étude surveillée pour les plus grands, etc...) Le créneau qui court jusqu'à 17h30 – 17h45 est celui où sont structurés les ateliers thématiques ou avec intervenants nécessitant une organisation particulière voire des inscriptions – ces animations sont programmées au moment où un maximum d'enfants sont présents sur le site et peuvent en bénéficier, cependant il n'est pas obligatoire d'y participer. Les plus jeunes en bénéficient dans les locaux de leur école avec des animateurs référents et des intervenants (motricité, lecture, anglais...) qui viennent sur place. Entre 17h30 et 17h45, tous les enfants rejoignent les locaux de l'ALSH, et l'équipe propose jusqu'à la fermeture un projet mixant accueil / itinérance ludique et ateliers thématiques. Le choix des

enfants est respecté tout comme le matin, mais l'équipe dispose d'un peu plus de temps pour animer sur le thème fil rouge de l'année ou sur les thématiques saisonnières (loisirs créatifs, jeux). L'équipe mène aussi une réflexion sur le jeu libre, afin que même les enfants souhaitant rester en autonomie soient accompagnés dans leur choix (quels jeux à disposition ? quelles règles d'utilisation ? rotation du matériel ? ...). C'est également le cas sur la « détente » (que laisse-t-on à disposition ? utilisation du mobilier, règles, mise à disposition de livres, observation et implication de l'équipe dans le groupe ou auprès d'un enfant en particulier, etc...).

Mercredi / vacances : L'ALSH ouvre désormais en journée complète le mercredi, de 7h à 19h, avec des possibilités d'accueil souples (voir ci-dessus). L'équipe souhaite profiter de ce nouveau fonctionnement pour mieux développer et diversifier sa proposition d'animation thématique. Chaque groupe d'enfant bénéficie d'activités autour d'un thème à l'année (différent selon les âges) avec un objectif de valorisation du projet par un temps festif en fin d'année. Le déroulement des journées est cadré dans des « séquences » qui prennent en compte la chronobiologie des enfants en fonction de leur âge, de leurs compétences et capacités à la fois collectives et individuelles. L'alternance des temps dirigés, des temps libres, des différentes catégories d'animations proposées, des temps « fonctionnels » (habillage, hygiène, repas, déplacements...) est liée aux connaissances sur le rythme des enfants mais aussi à l'observation du déroulement des journées par les animateurs. Ces « séquences » ne sont donc jamais figées même si quelques grands principes restent toujours appliqués, et notamment une volonté de ne pas « presser » les enfants. Sur le cadre général :

- De l'ouverture à 9h-9h30, les animateurs se répartissent entre la fonction d'accueil des familles et la fonction d'accompagnement des enfants au fur et à mesure qu'ils arrivent (toutes les salles sont ouvertes, les enfants sont autonomes sur le choix de ce qu'ils veulent faire).
- A 9h, une collation légère et équilibrée peut-être proposée ; elle est gratuite, facultative et réservée aux enfants arrivés très tôt / sans avoir pris de petit déjeuner - en application des recommandations nationales du PNNS.
- Vient ensuite le temps consacré aux animations programmées sur les plannings ; si les enfants restent libres d'y participer ou non, ils sont encouragés par l'équipe à se joindre au groupe (pour observer ou pour faire) et à ne pas rester isolés. L'organisation, le contenu, la durée... de ces animations sont toujours adaptés au groupe qui y participe. Lorsque la concentration ou l'envie diminuent, ou si l'activité est terminée, les enfants ne sont pas contraints à tout prix à participer jusqu'au bout, ils sont libres d'aller faire autre chose dans le respect du fonctionnement du groupe.
- Ce temps d'animation est généralement suivi d'un créneau plus récréatif puis de la préparation pour le repas (lavage des mains, habillage, liaison jusqu'au restaurant).
- Le repas est pris dans le calme ; contrairement aux jours d'école où deux services se succèdent parfois dans l'agitation et la rapidité, tous les enfants sont à table en même temps et l'équipe veille à ce qu'un temps suffisant soit consacré au déjeuner. C'est un moment propice à la discussion, à la convivialité, aux échanges – mais aussi à la découverte (on goûte), à l'acquisition de l'autonomie (on essaie de se débrouiller un maximum par soi-même, on participe au service...). Un animateur est présent à chaque table, les enfants sont sensibilisés au gaspillage, au tri sélectif...
- Après le repas un temps calme est proposé : les plus jeunes sont invités à aller se reposer dans le dortoir, avec si nécessaire leur doudou, leur tétine... un animateur reste avec eux et les accompagne vers le sommeil en leur racontant une histoire par exemple – les réveils sont échelonnés et les enfants quittent le dortoir au fur et à mesure, ils sont pris en charge par un autre animateur qui veille sur eux et peut éventuellement leur proposer une petite activité. Les 5-10 ans sont plutôt invités à un temps calme, où ils restent en autonomie. Les animateurs sont présents dans les salles mais plutôt en position d'observation ou de participation au choix des enfants (discussion, lecture, musique, jeu, fin des activités créatives...). Pour les ados il s'agit également d'un temps « libre » sur lequel la règle essentielle est de rester dans le calme.
- Après ce temps de relâche, de nouvelles animations sont proposées pour l'après-midi jusqu'à 16h/16h30. Les enfants contribuent au rangement des salles et bénéficient d'un temps récréatif avant de prendre une collation ; c'est le début des départs échelonnés.
- 17h – 19h : en fin de journée, les enfants sont libres, comme le matin, de jouer, discuter, se poser, faire une petite activité... Les animateurs offrent sur ce temps une présence vigilante et sont aussi disponibles pour les familles qui viennent chercher les enfants afin de faire un petit bilan de fin de journée.

■ Alternance des contenus :

L'équipe est sensibilisée à la nécessité d'alterner sur une même journée ou dans une semaine le type d'animations proposées, afin :

- Que chaque enfant puisse trouver une animation permettant de développer ses compétences, répondant à ses goûts / ses capacités, mettant en valeur ses talents propres ;
- Que chaque enfant puisse faire des découvertes, expérimenter ;
- Que chaque enfant puisse évoluer à son rythme et dans le respect de ses besoins.

Afin de contribuer au bon développement des enfants, de les aider à se dépenser et à grandir, l'équipe propose de nombreuses animations à l'extérieur (dans la cour ou en profitant des ressources locales telles que le parc des sports, les bois à proximité...). Cela permet de prendre l'air, de profiter de la lumière, d'un espace plus grand pour laisser s'exprimer la motricité, bouger...

Des sorties découverte peuvent être proposées les mercredis ou pendant les vacances. Elles peuvent avoir lieu à la ½ journée (pour les plus jeunes ou sur les mercredis car cela correspond mieux aux besoins des enfants) ou en journée complète (plutôt pendant les vacances). Le temps et les conditions de trajet, les possibilités d'accueil sur place (repli, sécurité...) sont anticipées en amont par le directeur afin que le bien-être des enfants soit aussi respecté en-dehors du cadre classique de l'accueil. Les sorties sont toujours une animation attractive pour les enfants et les familles, et rythment véritablement les semaines de vacances notamment en s'inscrivant dans l'organisation hebdomadaire à laquelle l'équipe est également attentive. En effet, le « cumul » de la semaine est pris en compte, les enfants qui sont en pleine forme le lundi, se fatiguent au fil des jours ; les sorties, les minicamps ou les activités sportives seront donc dans la mesure du possible plutôt proposés en début de semaine pour les plus jeunes. En semaine scolaire, il sera évité d'organiser des ateliers le vendredi après la classe...

Actions à développer

Ressources humaines :

Au-delà des actions de formation / information citées ci-dessus, un travail semble nécessaire quant au positionnement de chacun dans son rôle, dans ses missions et dans l'articulation des relations d'équipe : directeur, directeur adjoint, animateur, agent technique... La connaissance et le respect de la place de chacun sont un socle de base qui doit être solide et clair pour chacun, afin que les familles et les enfants soient rassurés, et que la relation de confiance se tisse.

Chaque membre de l'équipe apporte sur cette base commune une vision personnelle et unique. Avec des profils très variés les agents de l'ALSH sont complémentaires, ils observent et enrichissent le projet de vie de la structure au quotidien.

Afin de garantir un cadre rassurant pour les enfants et les familles, l'équipe doit se reposer sur un socle commun et une adhésion à des principes de base quant à ses missions et à la façon de les exercer. Des temps pour reposer ces enjeux régulièrement doivent pouvoir être dégagés : d'ores et déjà une journée / an de fermeture public consacrée à un travail en équipe complète (« journée pédagogique ») est intégrée au planning de l'équipe. Une formalisation de temps réguliers d'échanges doit aussi être réfléchi.

Locaux et moyens matériels:

L'ALSH bénéficie de conditions matérielles d'accueil très satisfaisantes qui seront complétées fin 2020 par la mise à disposition d'un nouvel espace dédié dans les anciens bâtiments de la piscine, à proximité des équipements sportifs communaux.

Si ces moyens sont globalement suffisants, leur utilisation en tant qu'outil d'approche pédagogique est à développer et se réfléchit au quotidien : comment l'utilisation de l'espace, l'aménagement du mobilier, l'accessibilité

du matériel... contribuent-ils aux objectifs éducatifs ? (en favorisant l'observation, le lien, l'acquisition de l'autonomie,...). Il peut être envisagé d'organiser des formations sur cette thématique spécifique.

Sur l'année 2020, l'équipe va particulièrement travailler sur l'organisation de l'accueil dans le nouveau bâtiment, qui va permettre de mettre en place des animations délocalisées, de mieux profiter des infrastructures sportives et de loisirs. Le fait de pouvoir accueillir des groupes d'enfants dans un autre bâtiment va aussi ouvrir des opportunités pour l'organisation de l'accueil dans le bâtiment historique, avec des effectifs allégés notamment le soir après l'école.

3 – Des projets d'animation supports

Afin de décliner et transmettre ses objectifs pédagogiques, l'équipe travaille des projets d'animations thématiques, construits en méthode projet sur des périodes / cycles avec souvent un objectif final de valorisation du contenu (production, temps de partage, petit évènementiel...). Le projet d'animation est alimenté par les projets d'activité. Ces deux éléments sont des outils de mise en œuvre des objectifs éducatifs et de transmission des valeurs de l'équipe.

L'ALSH est avant tout un service de loisirs. L'approche ludique, dans le respect des rythmes des enfants, reste donc la priorité de l'équipe. Les enfants ne sont ni à l'école ni en cours ou activité extrascolaire, les animateurs tiennent avant tout à ce qu'ils prennent du plaisir, à ce qu'ils puissent récupérer (se reposer) et à ce qu'ils s'amuse.

Les projets d'animations sont donc basés à la fois sur ce que l'équipe souhaite transmettre et sur les envies des enfants, qui peuvent être concertés sur leurs attentes et impliqués dans le montage du projet selon leur âge et leur niveau d'autonomie.

Le projet d'animation pose l'intention de l'équipe et détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue. Il peut porter sur une animation précise comme sur un fonctionnement.

Les objectifs :

- Ils découlent de ceux du projet pédagogique.
- Quels sont-ils ?
- Pourquoi ?
- Comment les atteindre ?
- Sont-ils réalisables ?



Le public :

- à qui s'adresse-t-il (quels enfants)?
- qui d'autre sera impliqué et comment (parents / partenaires) ?

Le temps, le lieu :

- La durée et les temps de préparation.
- la durée du projet (une journée, une semaine, etc).
- L'échéancier du projet.
- Le ou les lieux de déroulement du projet.

L'organisation :

- La sensibilisation.
- Les animateurs concernés.
- Définition des rôles de chacun.
- Les activités prévues.
- La communication (aux familles, à l'organisateur, aux partenaires...)



L'évaluation :

- Elle peut être faite avec les enfants.
- Quand sont prévus les temps d'évaluation ?
- Comment se fait l'évaluation, quels sont les outils ?

L'ALSH ne s'interdit aucune approche en termes de projets d'animation. Ils peuvent être envisagés par groupe d'âge (un projet différent par groupe), par thématique transversale, par période courte ou longue... Dans la mesure où le service fonctionne toute l'année en continu, un projet d'animation fil rouge peut être mis en place, sur lequel viendront s'incrémenter d'autres projets thématiques parallèles.

Les activités qui alimentent le projet d'animation permettent aux enfants de profiter de temps de loisirs, d'expérimenter et de découvrir, de développer des capacités, de partager avec les autres et de s'ouvrir à son environnement, d'apprendre autrement, de se détendre et de s'amuser.

L'équipe veille à proposer des activités très variées afin que chacun puisse y trouver un intérêt, une satisfaction :

- Loisirs créatifs
- Jeux sous toutes ses formes (jeu de société, jeu de plateau, grands jeux extérieurs...)
- Découvertes scientifiques
- Culture (livre et lecture, sensibilisation à l'art, mise en pratique)
- Ateliers sportifs ou de motricité
- Séjours de vacances ou grandes sorties
- Etc...

L'ALSH a la chance de regrouper des animateurs avec des qualifications ou des sensibilités très variées, des ressources internes précieuses qui facilitent la diversification des animations. Il travaille en réseau avec d'autres structures locales.

Si l'organisation du service (fonctionnement, projets d'animation...) se doit d'être rigoureuse pour garantir le bon déroulement des temps d'accueil et la sécurité des enfants, certaines règles sont aussi faites, parfois, pour être transgressées !! C'est ainsi que l'équipe reste capable de souplesse et de spontanéité lorsque c'est nécessaire pour le bien-être d'un enfant ou d'un groupe : se donner la possibilité d'annuler une activité parce qu'il fait beau et qu'on va plutôt sortir, organiser une animation en dernière minute, conserver de la souplesse dans les modalités d'accueil, laisser les enfants s'exprimer, donner des autorisations de départ sur le temps de fonctionnement, organiser des activités en-dehors du temps « classique » d'ouverture... sont de petites concessions qui doivent être anticipées et prévues mais permettent aux enfants et aux familles de trouver un service qui s'adapte à leurs besoins et à son environnement.

